



LE CSO SHETLAND

CONCOURS DE SAUT D'OBSTACLES



PONEY CLUB DE BRIMBORION

21, avenue de la division Leclerc

92310 SEVRES

01 46 26 31 20

pedagogie.brimborion@orange.fr

LE CSO

SHETLAND

CONCOURS DE SAUT D'OBSTACLES

LE CSO, EN BREF :



Le saut d'obstacle consiste à enchaîner un parcours d'obstacles sans commettre de faute. Les épreuves sont destinées à démontrer chez le cheval sa franchise, sa puissance, son adresse, sa rapidité et son respect de l'obstacle et chez le concurrent, la qualité de son équitation.

HORAIRES ET TARIFS DES ENTRAÎNEMENTS :

1 cours spécifique à la discipline,
en plus du cours classique :



Reprise	TOTAL Par appel (4 en tout)	Droit d'accès aux installations sportives	Forfait enseignement
vendredi 18h	130€	83€	47€



ENGAGEMENTS :

- Participer au cours Compétition

- Participer à l'animation du 10 ou 11 Novembre 2019 afin de valider le galop requis pour la participation de l'enfant dans la discipline
(Journée de stage offert ; seuls les droits d'exams seront à régler, de 18 à 31€ selon le Galop)

- Participer aux concours ; entre 5 et 7 dans l'année

- Participer au stage de perfectionnement :

Vacances de février, du lundi 10 au vendredi 14 février 2020 à Lamotte Beuvron

- Participer aux Championnats de France à Lamotte du 4 au 12 juillet 2020

Partie à rapporter signée
à l'accueil du club

TARIFS DES SORTIES EN CONCOURS

CSO shet	1 Participation		2 Participations		3 Participations	
	Concours à Brimbosport	Concours à l'extérieur	Concours à Brimbosport	Concours à l'extérieur	Concours à Brimbosport	Concours à l'extérieur
Part variable (engagement)	Prix variable selon l'organisateur +-15€		Prix variable selon l'organisateur +-15€*2		Prix variable selon l'organisateur +-15€*3	
+PART FIXE	48€	51€	60€	64€	70€	74€
<i>Droit d'accès aux installations sportives</i>	31€	/€	38€	/€	45€	/€
<i>Forfait enseignement</i>	17€	51€	22€	64€	25€	74€

CALENDRIER DES CONCOURS :

Voici la 1^{ère} partie, sous réserve de modifications
(Un second calendrier vous sera communiqué début 2020)

<p style="text-align: center;">🚩 Le 20/10 : Monteclin 🚩 Le 17/11 : La Carrière de la Vallée (LCV) 🚩 Le 22/12 : Suresnes</p>

CHAMPIONNATS DE FRANCE :

A Lamotte Beuvron, du 4 au 12 juillet 2020. Prévoir environ 480€ (non compris trajet, hébergement et nourriture des cavaliers)

MATERIEL :

* sur avis du moniteur

Cavalier	Cheval	Autres
Bombe + toque du club Bottes Polo du club Résille (facultatif)	Tapis du club	Matériel de pansage Etriers + Etrivières

Je soussigné(e)..... atteste avoir pris connaissance du présent document et en accepte l'intégralité.

Je m'engage donc à inscrire mon fils/ma fille en cours compétition CSO pour l'année 2019/2020
Le

Signature

CONTRAT CONCOURS

A DESTINATION DES PARENTS DE CAVALIERS MINEURS ET DES CAVALIERS MAJEURS

Je m'engage à:

1. Fournir les pièces administratives, à l'accueil, ou par mail administration-brimborion@orange.fr :
 - + Fiche de pension complète et contrat signé joint => avant le dimanche 6 octobre 2019
 - + Certificat médical et autorisation parentale joint => avant le dimanche 6 octobre 2019

2. Inscrire mon enfant pour l'année, sauf blessure ou déménagement et sur une seule discipline.

3. Participer :

- + A tous les entraînements et concours ;
- + Au stage de préparation : Vacances de février, du lundi 10 au vendredi 14 février 2020 à Lamotte Beuvron
- + Et aux Championnats de France à Lamotte Beuvron en Juillet 2020

Aucun désistement ne sera possible sauf cas de force majeure. Dans ce cas il convient de prévenir l'accueil, par écrit ou mail uniquement, au moins **10 jours ouvrés avant le concours**. Aucune information transmise à l'oral ou au moniteur ne sera prise en compte. A défaut les frais engagés ne pourront être remboursés.

4. Etre disponible pour être / emmener mon enfant sur les lieux de concours, les dimanches, parfois très tôt. Mais aussi à la préparation des poneys et du camion la veille ou le jour même, ainsi qu'au débarquement le soir du concours. Un planning de concours est donné en début d'année pour les concours jusqu'à Décembre, puis un second planning de Janvier aux Championnats de France. Les dates sont données sous réserve de modification.

5. Me libérer de mes obligations, moi ou une personne de confiance, début Juillet 2020, pour permettre la participation de mon enfant aux Championnats de France.

Le club se réserve le droit de modifier les épreuves initialement prévues en fonction des qualifications et des compétences individuelles et collectives.

6. Solder les concours au plus tard une semaine avant leur date. Tout concours non soldé bloquera les engagements suivants.

7. Avoir le Galop minimum requis pour la pratique de la discipline ; au besoin en le passant sur une des journées proposées.

8. M'engage à participer aux compétitions organisées par la FFE uniquement sous les couleurs Brimbo-Sport pour l'année 2019-2020.

Enfin j'adhère au projet sportif du club, et plus largement celui de la FFE. J'encourage mon équipe ou celle de mon enfant et mon club, et diffuse des valeurs positives.

Je soussigné(e).....atteste avoir pris connaissance du présent document et en accepter l'intégralité. Je m'engage donc à inscrire mon fils/ma filleen cours compétition de CSO pour l'année 2019/2020

Signature des parents